



NÉGOCIATION GEPP EN COURS

Pour un accord qui VOUS respecte !

La négociation sur la GEPP a débuté et les enjeux sont importants pour l'ensemble des salariés. Cette négociation impactera directement votre quotidien et votre avenir professionnel. La CGT Roquette s'engage pour obtenir un accord qui respecte vos droits et améliore vos conditions de travail.

NOS REVENDICATIONS POUR UNE GEPP UTILE

Temps Partiel de fin de carrière



- Allongement à 4 ans (au lieu de 3) pour un départ progressif et mieux anticipé (Personnel de Jour)
- Paiement porté à 95% pour tous (au lieu de 90% de jour ou 80% postés)
- Dispense du préavis départ en retraite
- Retrait des astreintes et permanences possible dès 54 ans

Prime de mobilité



- Maintien des 4 primes de mobilité existantes
- Revalorisation du montant pour mieux compenser l'effort de mobilité (750, 1250, 2250 et 3250€)

Honorariat



- Attribution basée sur l'ancienneté sur le poste occupé
- Fin du critère de l'âge pour une reconnaissance plus juste

VAE



- Amélioration de l'accompagnement des salariés
- Création d'un réseau VAE interne pour favoriser l'entraide
- Entretien individuel systématique

Mobilité interne



- Priorité claire pour le reclassement interne
- Renforcement des droits en cas de mobilité subie ou choisie

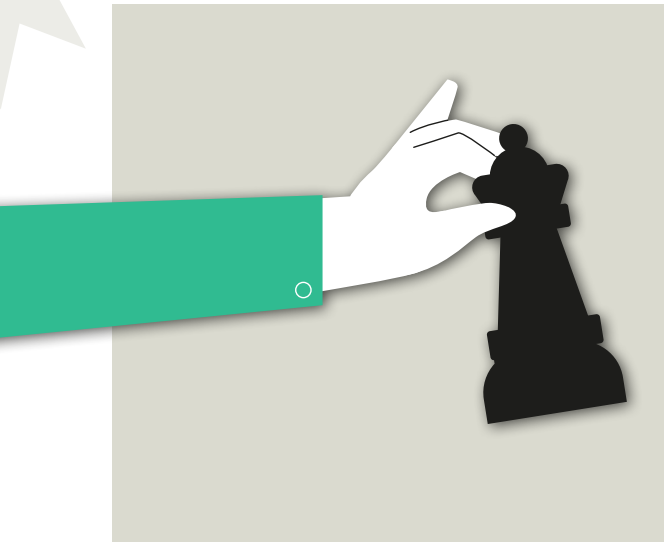
Formations



- Accès à des formations linguistiques (individuelles ou en groupe)
- Développement de formations métiers hors cadre obligatoire pour renforcer les compétences

Nous sommes également intervenus lors de la relecture des différentes fiches GEPP afin d'apporter des propositions d'améliorations.

POURQUOI LA CGT DIT NON À UN ACCORD AU RABAIS ?



CE QUI EST EN JEU ? LA GEPP N'EST PAS QU'UNE FORMALITÉ

Elle engage directement :

- Votre avenir professionnel à court et long terme
- Vos conditions de travail immédiates et futures
- Votre capacité à évoluer sereinement dans l'entreprise.

C'est un outil qui peut transformer vos parcours professionnels... à condition qu'il soit à la hauteur de vos attentes.

À quel prix seriez-vous prêts à accepter un accord insuffisant ?

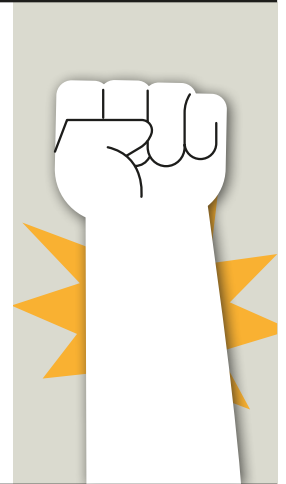
Ce que la CGT refuse

- Des mesures superficielles qui manquent d'impact réel
- Une régression sur vos droits durement acquis
- Une vision déconnectée de la réalité du terrain, loin de vos préoccupations quotidiennes.



Ce que la CGT demande

- Des droits renforcés et élargis pour sécuriser vos parcours
- Des dispositifs clairs et applicables, pour chaque situation professionnelle
- Un accord ambitieux qui reconnaisse votre engagement et valorise votre contribution essentielle à l'entreprise.



L'avenir de nos emplois et de nos parcours professionnels ne peut pas se construire sur des compromis au détriment des salariés. Nous avons la responsabilité collective de faire respecter nos droits et d'obtenir des garanties concrètes.

La CGT Roquette est pleinement mobilisée pour vous représenter et défendre vos intérêts.

Ne restons pas spectateurs : soyons acteurs de cette négociation cruciale pour notre avenir !



**ENSEMBLE,
NOUS SOMMES PLUS FORTS POUR DÉFENDRE NOS DROITS.**



1015427



syndicat@cgtroquette.com



www.cgtroquette.fr



facebook.com/cgt.roquette